

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2025 - 095
Séance du 17 octobre 2025

**Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER MANIFEST – FEDER –
programmation 2025 – laboratoire UCCS**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 23

Nombre de membres représentés : 2

Nombre de vote pour : 25

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis de la Commission Recherche du 19 septembre 2025.

La demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER MANIFEST – FEDER – programmation 2025 – laboratoire UCCS, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Demande de subvention dans le cadre du FEDER 2021-2027
Projet « MANIFEST » - Programmation 2025 – Laboratoire UCCS

Intitulé du projet : MANIFEST

Descriptif : Le projet MANIFEST concerne le stockage et la conversion de l'énergie, sa gestion, son intégration et sa sécurité. C'est un projet structurant au niveau du site A2U puisqu'il regroupe 9 laboratoires de recherche dont le LRCS (UMR CNRS 7314), le LAMFA (UMR CNRS 7352), le LG2A (UMR CNRS 7378), l'UCCS (site Artois UMR CNRS 8181), le LPMC, l'UDSMM, le LTI, le MIS, et le LGCgE issus des 3 universités (UPJV, ULCO, UArtois) et un EPIC l'INERIS.

Les objectifs du projet sont :

- proposer des technologies de stockage et de conversion de l'énergie performantes et durables ;
- augmenter les performances énergétiques de ces systèmes de stockage et de conversion (capacité de stocker plus d'énergie, plus longtemps, avec des pertes réduites, rendement de conversion) ;
- minimiser l'impact environnemental des technologies mobilisées (en réduisant - voire en s'affranchissant - des éléments critiques, les quantités de matériaux requis, les volumes et surfaces mobilisés, en favorisant le recyclage, etc.) ;
- optimiser le modèle économique associé à chaque technologie et, de facto, favoriser leur démocratisation et leur essor sur le marché (limiter les coûts à l'investissement, atteindre une maturité facilitant l'industrialisation des processus, présenter des coûts de fonctionnement compétitifs, etc.).

Au-delà de ces objectifs scientifiques et technologiques, il s'agit d'accroître la visibilité des laboratoires académiques impliqués dans le projet au service de l'écosystème régional en prise avec les transformations profondes et rapides liées à la transition énergétique et écologique

Coordinateur : Université Picardie Jules Verne (UPJV),

Partenaires : Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), Université d'Artois, CNRS,

Demande d'aide pour l'Université d'Artois : 380 000,00 €

Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 751 605,92 €

Bénéficiaire : Université d'Artois – Unité de Catalyse et de Chimie du Solide (UCCS)

Responsable scientifique du projet pour l'Artois : Sébastien SAITZEK (UCCS)

Budget

Financements (en €)	Fonds propres	Région	FEDER	Coût total
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €
Equipement	0 €	371 605,92 €	280 000 €	651 605,92 €
Personnel	0 €	0 €	100 000 €	100 000 €
Total	0 €	371 605,92 €	380 000 €	751 605,92 €

Fonctionnement :	0 €
Equipement :	
Diffractomètre rayon X	280 000,00 €
Spectrofluorimètre	371 605,92 €
Personnel :	
Recrutement de 2 post-doctorants pendant 12 mois	100 000,00 €